

ICANN74 | Semaine de préparation – Mise à jour sur l'étape de conception opérationnelle relative aux  
procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD  
Mardi 31 mai 2022 – 23h00 à 00h00 AMS

MARYAM BAKOSHI : Bonjour et bienvenue. Je m'appelle Maryam Bakoshi, je suis la responsable de la participation à distance pour cette séance.

Veillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle suit les normes de comportement attendues de l'ICANN. Durant cette séance, les questions et les commentaires soumis dans le chat ne seront lus à voix haute que s'ils sont soumis dans la fenêtre questions et réponses. Je les lirai à haute voix pendant le temps alloué par le président ou le modérateur de cette séance.

Le service d'interprétation simultanée sera disponible en anglais, en espagnol, en français, en russe, en portugais et en arabe. Cliquez sur l'icône d'interprétation sur Zoom et sélectionnez la langue dans laquelle vous souhaitez écouter la séance.

Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main dans la salle Zoom. Et lorsque le modérateur de la séance dira votre nom, notre équipe technique vous permettra d'activer votre micro. Avant de prendre la parole, assurez-vous d'avoir

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

---

sélectionné la langue dans laquelle vous allez parler dans le menu d'interprétation. Veuillez indiquer votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Au moment de prendre la parole, veiller à mettre en sourdine tous les autres dispositifs et les notifications. Veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une bonne interprétation.

Tous les participants à cette séance peuvent faire des commentaires dans le chat. Veuillez utiliser le menu déroulant du chat et sélectionnez « Répondre à tous les panelistes et participants ». Cela permettra à tout le monde de voir votre commentaire.

Veuillez noter que les discussions privées ne sont possibles qu'entre les panelistes dans le format Zoom webinaire. Tout message envoyé par un paneliste ou un participant à un autre participant serait également vu par les hôtes de la séance, les co-hôtes et les autres panelistes.

Cette séance comprend une transcription automatique en temps réel. Veuillez noter que cette transcription n'est pas officielle et ne fait pas autorité. Pour visualiser la transcription en temps réel, cliquez sur le bouton « Closed Captions » dans la barre d'outils de Zoom.

---

Pour nous assurer de la transparence du modèle de l'ICANN, nous vous demandons que vous mettiez votre nom entier dans Zoom, par exemple prénom et nom de famille. Pour vous renommer sur le webinaire, vous devez cliquer sur votre nom. Vous serez retiré de la séance si vous ne vous enregistrez pas avec votre nom complet.

KAREN LENTZ :

Merci Maryam.

Bonjour à tout le monde. Je suis heureuse que vous soyez avec nous durant cette séance durant la semaine de préparation pour l'ICANN74. Je m'appelle Karen Lentz et mon équipe à l'ICANN fait partie du programme de recherche. Encore une fois, les nouveaux gTLD font partie de notre travail. Nous allons parler de l'extension du système des nombres de domaine d'une façon sécurisée.

Les diapositives de cette séance seront publiées sur la page web de la semaine de préparation. Vous pouvez les télécharger.

La phase de travail dont nous allons parler aujourd'hui sera cette phase de conception opérationnelle. Je vais commencer avec du contenu de cette phase de conception opérationnelle, de quel genre de travail s'agit-il et Chris vous donnera plus de détails par rapport aux mises à jour de ce projet.

---

Aujourd'hui, nous parlerons des thématiques spécifiques, nous parlerons de la méthodologie que nous utilisons pour recevoir des recommandations pour faire cette analyse pour en arriver donc à cette conception opérationnelle. Et nous aurons ensuite du temps pour pouvoir recevoir des questions à la fin de cette séance. Merci. Prochaine diapositive, très bien, une de plus s'il vous plaît. Nous pouvons passer aux objectifs de la phase de conception opérationnelle. Merci Maryam.

L'objectif de cette phase de conception opérationnelle, c'est de fournir des informations au Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration sera en position de prendre des décisions sur les recommandations de politiques qui viennent de la communauté afin de déterminer si ces mêmes recommandations sont au meilleur intérêt de la communauté de l'ICANN. Cette phase de conception opérationnelle va permettre des informations quantitatives et informationnelles sur l'impact de ces recommandations si le Conseil les accepte.

Je l'ai dit tout à l'heure, l'ODP en lui-même est un processus un peu nouveau. C'est le deuxième ODP que l'organisation aura terminé. Mais le travail n'est pas nouveau en ce qui s'agit de la fourniture d'informations pour informer les décisions du Conseil afin de pouvoir aller de l'avant avec les recommandations proposées. Cet ODP rajoute une transparence à ce processus lorsqu'il s'agit des informations et des évaluations qui pourront

---

ensuite être partagées publiquement. Prochaine diapositive s'il vous plaît.

La communauté a travaillé pendant les dernières années pour développer des recommandations comme je l'ai dit. Les procédures ultérieures qui ont eu lieu en 2012, il y a eu là des nouveaux gTLD qui ont été ajoutés à l'espace des noms de domaine. La communauté a pu évaluer si des changements de politique étaient recommandés ou de nouvelles politiques devaient être mises en place.

Cela s'est terminé avec le rapport final qui a été alors transmis au Conseil d'Administration. Il y a dans ce rapport 40 et quelques thématiques. Enfin, je pense qu'il y avait 302 résultats, dont des recommandations sur les politiques, des conseils sur les mises en œuvre, etc. Le niveau de détail dans ce report rapport est tellement utile pour nous et nous pouvons aller consulter cela pour tout ce qui est phase opérationnelle.

Cette phase de conception opérationnelle a son fondement dans les résolutions qui ont été passées en septembre de l'année dernière où le Conseil d'Administration a mis en place des questions afin d'avoir des informations liées à ces recommandations. Le Conseil d'Administration a aussi mis en place un budget pour faire ce travail et le Conseil a aussi demandé à ce que l'évaluation soit fournie dans les 10 mois à

---

partir du départ de cet ODP. Prochaine diapositive s'il vous plaît, merci.

Voilà une autre vue si vous voulez sur ces informations. Ce que nous voyons, c'est qu'il y a eu une période de trois mois avant d'avoir commencé ce même ODP. Cela nous a permis d'ajouter plus de membres, des ressources à l'équipe. On a reconnu aussi tous les éléments, les thématiques pour le travail. Nous avons neuf pistes de travail et nous pourrions en expliquer les détails plus tard.

En janvier cette année, alors que nous commençons 2022, nous avons commencé la phase d'exécution de l'ODP et voilà où nous en sommes maintenant. Le Conseil d'Administration va suivre les recommandations dans l'évaluation de la conception opérationnelle, donc c'est un seuil qui doit être suivi pour que nous passions à la phase de mise en œuvre comme vous le voyez sur la diapositive à l'écran. Prochaine diapositive s'il vous plaît, merci.

Le titre de cette diapositive, c'est « Que se passe-t-il après l'ODP ? » ; c'est une question qu'on nous pose beaucoup lorsque l'on parle de cette phase de conception opérationnelle et du travail que l'on fait. C'est une diapositive que vous allez peut-être vouloir télécharger car elle contient beaucoup d'informations. En fait, cela divise le travail en plusieurs phases, à savoir comment nous procédons à chaque phase. Nous

---

parlons du développement, de l'élaboration, de l'implémentation et des opérations. Ensuite, nous avons la communauté de l'ICANN, le Conseil d'Administration et l'organisation qui travaillent sur des éléments différents de ce travail encore une fois. Voilà, on vous donne une idée d'où on en est par rapport à l'élaboration des politiques et la phase de conception et d'élaboration. Il y a aussi les phases importantes qui déterminent si on continue avec le travail.

Vous voyez le travail dans la section orange, c'est la mise en œuvre de conception qui est passée par le Conseil d'Administration. Si on pense que ces recommandations passent à la phase de mise en œuvre, vous voyez là qu'il y a plusieurs éléments de travail qui sont encore à faire, par exemple il y a des équipes de révision qui doivent être mises en place, il doit y avoir un manuel aussi qui doit être écrit, il y a des campagnes de sensibilisation, il y a aussi des recommandations pour les capacités de pré-évaluation pour les fournisseurs de services d'enregistrement. Ce travail nous aide à préparer pour tous ces éléments et partager toute cette information avec le Conseil d'Administration.

Quant au contexte de ce travail, je vais maintenant passer la parole à Chris Bare qui va nous en expliquer un peu plus sur ce projet ODP.

---

CHRIS BARE :

Merci Karen et merci à tous de nous rejoindre dans cette séance. Je sais qu'on est tous sur des fuseaux horaires différents et ce n'est pas toujours pratique pour tout le monde, mais merci d'être là. Je m'appelle Chris Bare et je suis le directeur sur l'initiative stratégique pour le groupe de noms de domaine mondiaux et les stratégies. Je travaille sur les SubPro depuis un moment maintenant mais avant, je travaillais sur la série de 2012.

Ce que j'aimerais faire aujourd'hui, si on pouvait passer à la prochaine diapositive, je voudrais va montrer un petit peu le calendrier à haut niveau pour les ODP SubPro. Vous l'avez déjà vu, ce diagramme est sur nos diapositives, sur nos rapports et sur le site. Nous en sommes à la mi-chemin du calendrier.

Vous voyez les éléments en vert ? Ce sont les mises à jour, donc les rapports que nous avons publiés à la communauté. Il y en a eu un au mois de mars, il y aura un en mai, il y en aura aussi un autre qui va venir en août. Voyons la prochaine diapositive s'il vous plaît.

Il y a eu beaucoup d'activités depuis l'ICANN73 lorsque nous avons fait notre dernière mise à jour. Durant cette période, nous avons publié plusieurs documents et aussi plusieurs questions que nous avons sur notre page ODP sur les SubPro et sur le notre wiki aussi. Là, nous avons les hypothèses des politiques, les politiques en elles-mêmes, les résultats des politiques et aussi

---

les autres hypothèses globales que nous verrons dans la phase de mise en œuvre. Nous avons aussi un rapport qui a été publié au mois de mars. Vous le voyez ici, il y a un lien. Il y a eu aussi un blog qui a été publié en avril. Nous avons travaillé sur les pistes de travail et donc sur les analyses des résultats et sur tous les documents pour cette piste de travail. Nous avons également eu un blog qui a été publié sur les génériques fermés, cela date du mois d'avril, nous avons vu également les versions 3 et 4 des suppositions concernant les procédures ultérieures. Nous allons avoir un document qui va bientôt être publié. Une nouvelle fois, ces suppositions doivent être raffinées, mais nous avons déjà publié beaucoup de choses et c'est quelque chose d'important. Nous allons maintenant avancer à la prochaine diapositive.

Nous avons également effectué beaucoup d'efforts sur le soutien des différentes parties prenantes. Je ne sais pas si vous connaissez tous ces groupes, il y avait bien entendu le groupe qui s'occupe de cela au niveau du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration en lui-même, il y a l'organisation ICANN qui a travaillé à ces conversations, qui a participé par rapport à ce qui s'était passé en 2012 et qui a pris en compte tout ce qui était important.

Il y a eu plusieurs ateliers qui se sont déroulés au niveau du Conseil d'Administration et également plusieurs réunions de ce

---

groupe. De plus, on a communiqué avec la liaison du conseil de la GNSO chaque mois, on a parlé de l'étape de conception opérationnelle ODP et de l'interprétation des politiques, des questions qui sont arrivées lorsque nous avons analysé la situation ; on voulait s'assurer d'avoir la bonne interprétation.

Nous avons également le comité directeur que nous soutenons. Il y a également des chefs de file pour les pistes de travail. Nous allons parler un peu plus de ces pistes de travail. Nous en avons plusieurs. Ce sont des groupes de travail qui se réunissent régulièrement et qui parlent des aspects interfonctionnels qui existent et qui doivent être débattus. Nous avançons.

Sur cette diapositive, vous voyez les aspects financiers également du projet. Nous avons commencé au mois de janvier. Il y a à peu près quatre mois de données qui sont disponibles ici. Vous voyez que nous avons ces pistes de travail dont je parlais tout à l'heure et cela vous donne une idée du temps passé et des dépenses, 972 000 \$ pour le moment de dépensés en totalité. Nous allons avoir de nouveaux indicateurs, de nouveaux chiffres d'ici peu dans les rapports. Nous avançons.

Nous allons parler un petit peu de méthodologie et vous donner quelques exemples, voir comment nous avons travaillé à cette étape de conception opérationnelle et voir un petit peu quel est le raisonnement derrière tout cela.

---

À la diapositive suivante, vous voyez cette méthodologie et cela a été communiqué en mars à la communauté, donc vous devez être familier avec cela. Nous avons quatre phases, quatre étapes si l'on veut. Nous avons beaucoup travaillé à l'analyse des politiques, plus de 300 politiques, affirmations, recommandations, conseils reçus qui se trouvent dans le rapport final. On voulait s'assurer d'avoir bien compris ce qui était dit et de mettre cela dans le contexte des textes statutaires de l'ICANN.

Un autre point dans le rapport final, c'est tous les raisonnements qui existaient et beaucoup de détails à ce niveau, parce qu'il y a beaucoup de complexité dans certaines de ces thématiques, donc il est très important d'expliquer le pourquoi. Et après avoir analysé tout cela, après avoir eu une meilleure compréhension de ces suppositions, nous avons écouté beaucoup et dans certains cas, nous avons posé des questions supplémentaires pour bien aligner notre interprétation. C'est pour cela qu'on parle de suppositions, de questions au sujet des politiques. C'est des aspects différents.

Nous avons ensuite le développement du processus et dans le document de cadrage, ce qui a été demandé, c'est d'avoir un aperçu du processus. Vous vous rappelez peut-être de la série de 2012, il y avait beaucoup d'infographie, on montrait tous les processus pour qu'un dossier de candidature soit évalué et

---

reçoive une approbation. Nous avons étudié ce qui devait être fait de la même manière et ce qui devrait changer, donc on devait faire une analyse des politiques, on devait voir ce qui peut être amélioré à la suite de toutes ces recommandations. Ce travail se poursuit et nous avons tout un travail en amont qui est effectué.

Ensuite, il y a l'évaluation opérationnelle, donc quel va être l'impact, quels seront les besoins en ressources, en personnel, en développement, en système, en outils. Et il y a une évaluation des risques également qui doit être effectuée. Tout cela est essentiel pour la mise en œuvre.

Nous avons tous ces processus dont on a parlé auparavant et ce sera sujet à être modifié lorsqu'on va recevoir encore plus de réponses aux questions qu'on a posées sur ces diverses suppositions. Ce n'est pas encore un plan complet de mise en œuvre, c'est un premier travail sur cette mise en œuvre parce que nous avons encore beaucoup d'activités de cadrage à effectuer et nous devons ensuite rédiger cette ODA, cette évaluation de conception opérationnelle. Cela va demander beaucoup de travail et cela doit être un document utile pour le Conseil d'Administration.

J'aimerais que l'on passe à un exemple thématique et c'est assez simple à comprendre, mais c'est assez complexe comme processus. Il s'agit de la demande de changement de

---

candidature ou ACR. En 2012, il y avait un besoin très souvent sur un dossier de candidature, vous vous rappelez combien de temps cela a pris en 2012. On n'avait pas de processus pour cela donc. On a dû développer un processus et cela a été développé après la fermeture de la série.

Il y avait deux types. Il y avait des changements administratifs et des changements sur le dossier, donc nom des contacts numéros de téléphone, informations de ce type ; c'est la partie administrative, ce n'est pas au niveau du contenu. Par contre, au niveau de la candidature, c'était en rapport avec les questions que nous avons reçues sur le TLD qui devrait être opérationnel. Il y avait des critères d'évaluation différents. Les critères d'évaluation ont été développés, il y en avait sept qui ont été utilisés et ils étaient conçus pour vraiment analyser la situation au sens large, donc est-ce que c'était raisonnable, est-ce que l'explication était bonne, est-ce que c'était un changement pour corriger une erreur, est-ce qu'il y avait un précédent, mais également quel va être l'impact de la modification, pourrait-il être négatif sur d'autres membres de la communauté, sur d'autres dossiers de candidature.

Nous avons reçu 2 727 demandes de changement qui ont été gérées à la suite de la série de 2012. Parfois, cela a été multiple comme modifications sur le même dossier. C'est pour cela que

---

cela devient de plus en plus complexe, comme on va le voir à la diapositive suivante.

Un synopsis des résultats dans le rapport final pour ces demandes de changement de candidature. Je ne sais pas si on va passer en revue tout cela. Le processus était assez bon, mais on doit rajouter quelques points. Il faut être en mesure de résoudre des litiges avec par exemple des marques déposées, par exemple .brand. Nous avons également la question des co-entreprises ou *joint venture* qui se posait. Je crois qu'on pourra revenir là-dessus, je n'ai plus beaucoup de temps donc je ne vais pas entrer dans tous ces détails et je vais vraiment avancer dans la présentation.

KAREN LENTZ :

Oui. Également, est-ce que vous pouvez ralentir un petit peu le débit ?

CHRIS BARE :

Oui. Je sais qu'il y a beaucoup de choses à aborder. Je vais ralentir un petit peu.

C'est assez simple comme concept : il s'agit d'une demande de changement de candidature, d'une évolution si on veut. L'idée est simple. Lorsque l'on voit les résultats dans le rapport final, ce n'était pas particulièrement difficile, ce n'est pas véritablement

---

de nouveaux aspects très problématiques. Mais lorsque l'on voit ce qu'il y a dans une demande de changement dans un dossier de candidature, c'est comme un processus qui est relativement complexe. Il peut y avoir une modification jusqu'à ce que le contrat soit signé ou scellé. C'est une évolution. Et en amont, on peut avoir une modification, mais cela peut avoir un impact sur une évaluation qui avait été faite précédemment. Cela peut apporter de nouveaux aspects. Il faut prendre tout cela en compte. Est-ce que c'est permis à ce point ? Est-ce que cela aurait été permis à cet autre point dans le temps ?

La situation a changé, elle est très différente. Et vraiment, ces changements peuvent avoir trait à toute question dans le dossier de candidature. L'impact peut être fort. Il faut bien comprendre que de changer le dirigeant d'une entreprise avant que l'on ait fait des recherches sur cette personne et sur ses antécédents, cela peut avoir un impact. Ces nouvelles personnes, il va falloir vérifier leurs antécédents. Chaque changement doit être analysé dans le cadre du processus entier, donc les différents critères doivent être pris en compte. Quelque chose peut avoir un impact négatif sur la communauté ou sur une autre personne ou entité ayant demandé une chaîne, ayant déposé un dossier demande ou de candidature. Il peut y avoir des coûts supplémentaires. Il faut prendre cela en ligne de compte également. Il peut y avoir un impact sur la communauté.

---

Ce qui est absolument essentiel : est-ce que c'est volontairement pour créer un retard ? Est-ce que c'est pour jouer un petit peu avec le système ? Est-ce que c'est pour éviter un retard ? Est-ce qu'on va accepter qu'un changement soit fait une fois que la situation ait été clarifiée ? Ou bien est-ce que la demande de changement va avoir un impact sur le processus ? Est-ce que l'accès va être différent par exemple ? Quelqu'un fait une demande, il y a une objection, qu'est-ce qui se passe s'il n'y a pas d'objection ? Et par la suite, il y a une modification et là, cela pose problème. Il y a une objection qui pourrait être soulevée, mais il est peut-être trop tard pour soulever une objection. Tout cela, ce sont des considérations importantes et c'est pour cela qu'on a dû dire non à beaucoup de demandes de changement dans les candidatures lors de la dernière série. Très bien.

Voilà, c'est ce que vous avez vu tout à l'heure. Mais je voulais faire un récapitulatif. Lorsque je parlais des changements de candidature ou de demande qui pourraient être assez larges et beaucoup plus compliqués parce que cela touchait beaucoup d'éléments, quand on les analyse, il faut identifier toutes les choses qui doivent être mises à jour avant de procéder à ce changement. Et il faut bien sûr que l'on recherche tous les endroits dans le processus où il peut y avoir un impact. Vous voyez que chaque processus dans ce programme devra avoir un processus de mise en garde pour que ce processus de

---

changement de demande soit fait. C'est ce qui va rentrer dans l'élaboration de processus. Il va falloir qu'on fasse attention aux coûts, il va falloir faire une évaluation vis-à-vis de nos vendeurs, qu'ils soient externes ou internes.

Je pense que c'est tout ce que nous avons sur la méthodologie. J'espère que cela n'a pas été trop confus, j'ai passé en revue beaucoup d'informations. Nous avons des éléments maintenant et les questions à venir. Passons à la prochaine diapositive s'il vous plaît, très bien.

Avec cela, nous avons cette séance qui est la séance pour la semaine de préparation. Nous avons fait une petite mise à jour. Nous avons un petit peut donné des renseignements sur la mise à jour. La prochaine réunion que nous aurons aura lieu le 13 durant l'ICANN74. Il s'agit là d'une séance qui sera modérée par l'équipe du programme et on va discuter de ces sujets et recevoir bien sûr des informations et des commentaires de la communauté. J'espère que vous allez nous rejoindre pour cela, ce sera très intéressant. Nous avons hâte de voir si beaucoup de personnes vont venir parler avec nous, ce ne sera pas seulement nous en train de discuter entre nous. J'ai hâte aussi d'avoir le prochain rapport de statut de la communauté qui sera publié en août. Et avec cela, je pense que nous pouvons passer à la dernière diapositive.

---

Avant de passer à la discussion avec les questions et réponses, sachez que nous avons une section qui s'appelle « Suivre notre travail ». C'est une page web qui s'appelle SubPro ODP. Là, vous y trouverez bien sûr tous les rapports. Cela inclut les questions sur les politiques, les hypothèses, toutes les questions que nous partageons avec les liaisons. Vous pouvez aussi avoir les listes sur les communications sur lesquelles vous pouvez vous enregistrer.

Je pense que c'est tout. Nous allons donc ouvrir la séance aux questions et à la discussion.

KAREN LENTZ :

Merci Chris. Nous avons quelques minutes. Nous avons quelques questions dans les questions et réponses sur Zoom et Maryam va nous les lire. Et bien sûr, si vous voulez poser une question, vous pouvez lever la main sur Zoom et nous ouvrirons votre micro afin que vous puissiez poser votre question. Pouvons-nous commencer Maryam avec la première question sur Zoom ?

MARYAM BAKOSHI :

Voici une question de Brian King : « Est-ce que la ventilation financière inclut le temps passé par le personnel et les liaisons du Conseil d'Administration durant le PDP des procédures ultérieures lui-même avant l'ODA ? »

---

KAREN LENTZ : La réponse, c'est non. Nous avons commencé avec le suivi du temps que nous avons fait pour en arriver aux chiffres que vous avez vus sur la diapositive. Nous avons commencé notre méthode de suivie en janvier lorsque nous avons commencé l'ODP. Ces chiffres n'incluent pas le travail qui a été investi durant le PDP, donc avant l'ODA.

MARYAM BAKOSHI : La deuxième question est de Martin Sutton : « Merci pour les mises à jour très utiles. Mais pour pouvoir être transparent, est-ce que l'ICANN a des informations sur les réunions des pistes de travail du comité directeur ou du travail interne ? Si oui, où peut-on trouver ces rapports ? »

KAREN LENTZ : Ces rapports sont publiés pour fournir justement cette transparence. Comme Chris l'a dit, nous avons fait publier deux, trois mises à jour qui incluaient les ressources utilisées, les coûts, les progrès relatifs de ces différents domaines. Nous avons publié aussi, comme l'a dit Christ, un ensemble d'hypothèses. Nous avons aussi publié des informations sur le travail en cours, sur les différentes pistes de travail. Quand vous avez mentionné le comité directeur, sachez que ce projet fait la révision de beaucoup de données que vous avez vues dans ce

---

rapport, donc les rapports sur ce que nous dépensons au niveau du budget, combien coûte chaque piste de travail, ce même genre d'informations que vous avez vues sur la présentation.

MARYAM BAKOSHI :

Merci Karen.

Question : « En voyant l'investissement de l'ICANN dans les services multilingues et l'engagement public de Göran sur les IDN pour la prochaine série, est-ce que l'ICANN pourrait considérer recevoir des questions de la part des participants dans des langues autres que l'anglais dans les mises à jour à l'avenir ? »

KAREN LENTZ :

Oui, nous avons passé beaucoup de temps là-dessus avec Göran pour parler de la logistique. Nous avons cette interprétation qui est disponible maintenant sur Zoom et cela fonctionne très bien. Lorsqu'il s'agit d'intégrer plusieurs langues dans nos séances, c'est un petit peu plus compliqué, lorsque l'on pense à des questions écrites par exemple, parce que c'est compliqué de les traduire et de pouvoir y répondre durant la séance en elle-même. Mais nous travaillons là-dessus et nous allons essayer d'encourager une participation plus multilingue.

---

Si vous avez d'autres commentaires à faire ou d'autres suggestions, communiquez avec nous.

MARYAM BAKOSHI :

Il y a une question maintenant de Jim Prendergast : « Est-ce que les sujets qui sont couverts à l'ICANN74 seront publiés avant afin que les personnes puissent se préparer ? »

KAREN LENTZ :

Oui, c'est une très bonne question. Je vais partager avec vous des choses sur lesquelles nous avons discuté. Nous essayons de rechercher des sujets qui sont assez profonds pour qu'on puisse y passer assez de temps, aussi des sujets ou des thématiques qui sont nouveaux ou qui ont des éléments croisés avec toute la communauté des parties prenantes.

Je ne veux pas dire que c'est sûr, mais la thématique dont nous voulons parler, c'est le cadre de travail sur la prédictibilité. Et on pense à former un groupe qui aiderait un petit peu à faire un triage des questions qui sont soulevées après le lancement du programme. Il y a une annexe assez détaillée dans le rapport final qui va parler de ces différents scénarios. Nous allons donc passer du temps là-dessus et pour nous, ce serait donc le sujet le plus important et nous espérons pouvoir en parler ou du moins publier cette information avant que tout le monde participe à la prochaine réunion. Ce sera sur l'agenda.

---

MARYAM BAKOSHI : Nous avons une question de Susan Payne : « On voit que la séance de l'ICANN74 est prévue pour être interactive et va rechercher beaucoup de commentaires de la communauté. Est-ce que vous allez partager à l'avance les aspects sur lesquels vous allez chercher des informations durant la séance pour que les participants soient bien préparés ? Et quand allez-vous le faire ? »

KAREN LENTZ : Je pense que nous allons parler, comme je vous l'ai dit, certainement de la prédictibilité, mais nous mettrons bien sûr en ligne l'agenda ou l'ordre du jour dès que possible, je pense lundi d'ailleurs... non, pas lundi, pardon, le 13 juin. On vous mettra toutes les informations à ce moment-là.

MARYAM BAKOSHI : Il y a une question de Phil Buckingham : « Est-ce que l'ODA va fournir au Conseil d'Administration des analyses sur la demande et le nombre de candidatures qui doivent être attendues ? »

KAREN LENTZ : Merci Phil. C'est un sujet qui intéressait beaucoup les personnes il y a quelques années. Maintenant, nous partageons les hypothèses de planification et nous passons à la phase de

---

préplanification si vous voulez appeler cela ainsi. Nous parlons d'hypothèses car à l'époque, on faisait cela, le PDP n'était pas terminé. Donc on a publié ces hypothèses de travail que nous utilisons pour notre planification puisque nous n'avons pas encore les réponses dans tous ces cas. Les hypothèses de planification que nous avons fournies, c'était que le volume sera à peu près le même qu'en 2012, à peu près 2 000 candidatures. C'est le chiffre que nous allons continuer à utiliser dans l'ODP dans le but de faire des estimations et de pouvoir développer ces différents processus.

Un autre aspect que nous avons aussi observé, c'est celui-ci : comment d'autres facteurs dans les rapports auront un effet sur le planning ? Par exemple, il y a des recommandations pour une campagne de sensibilisation et de communication. Donc comment allons-nous faire cela ? Est-ce que cela aura un effet sur les différentes candidatures ? C'est la même chose pour le programme de soutien des candidats par exemple. Cela dépendra du type de soutien qui va être disponible, savoir si toutes ces opportunités vont être partagées. Cela, bien sûr, aura une incidence sur le volume des candidatures.

Voilà nos hypothèses de base. Et il y a aussi des morceaux d'analyse, à savoir ce qui pourrait aussi peut-être avoir un impact sur ce volume de candidatures.

---

MARYAM BAKOSHI :                    Göran, voulez-vous commenter ?

GÖRAN MARBY :                    Bonne question. Karen, je voudrais vous demander quelque chose. Ce qu'on a réalisé aussi dans les conversations avec les opérateurs de noms de domaine, c'est quand on parlait des campagnes de marketing, est-ce que cela pourrait aussi avoir un impact sur les domaines existant lorsque nous devons communiquer ? Excusez mon expression, mais on doit faire du marketing sur l'utilisation, sur plein de choses qui pourraient être bonnes pour l'industrie. On doit parler de l'importance des TLD, que vous soyez un opérateur de CC, etc. Si nous faisons cela d'une bonne manière, nous pouvons aussi parler des IDN et de l'acceptation universelle. Vous savez, c'est difficile de connaître les chiffres exacts, c'est pour cela qu'on en reste aux hypothèses. On passe beaucoup de temps sur cela.

Merci pour de très bonnes questions.

MARYAM BAKOSHI :                    Merci Göran.

La prochaine question est de Kathy Kleiman : « Alors que les groupes de travail SubPro soutiennent certains changements sur des candidats à mi-chemin, l'objectif a toujours été de permettre à la communauté de faire des révisions de

---

commentaires sur les changements matériels aux sections publiques de la candidature. Bien sûr, il y aura donc dans ce sens des délais, parce que tout ce qui sur la communauté doit faire des commentaires ou des objections originalement, on devrait avoir l'opportunité de le faire sur un changement. Est-ce qu'on peut confirmer que cette opportunité va exister ? »

KAREN LENTZ :

Quand il s'agit des recommandations telles qu'elles sont sur le rapport final, il y a une chose que l'on devrait clarifier : on devrait pouvoir savoir quel type de révision doit être faite et quel type de changement. Ce n'est pas une réponse à guichet unique. Il y a des parties de la candidature qui doivent changer, mais pas toutes. De toute façon, il faut qu'on soit transparents lorsque ces changements doivent être faits et quelles sont les étapes qui vont être mises en œuvre.

Chris, vous voulez rajouter quelque chose sur les demandes de changement ?

CHRIS BARE :

Oui, quelque chose à noter. Lors de la dernière série en 2012, comme je l'ai dit, il y avait deux types de modification. Les informations étaient visibles publiquement et il y avait également la page sur le statut du dossier. C'était public si c'était une information qui était publique dès le départ, mais il y

---

avait néanmoins la possibilité de commenter. S'il y avait un problème, il y avait une période de 30 jours pour un commentaire. C'était au niveau opérationnel, cette période de commentaires publics s'il y avait un problème qui pouvait être visible et indiqué. Il y a eu quelques commentaires uniquement et on a pu gérer cela avant qu'on finalise cette modification. Au niveau administratif, lorsqu'il y avait un contact qui changeait ou un numéro de téléphone qui changeait, cela ne donnait pas lieu à un commentaire.

Merci.

MARYAM BAKOSHI :

Merci beaucoup Chris.

Je vois qu'il y a une question maintenant de Martin Sutton qui nous indique : « La formation de l'équipe de révision de la mise en œuvre semble être en retard par rapport à la suite de la décision du Conseil d'Administration. Est-ce qu'il ne serait pas plus efficace que cette équipe de révision de la mise en œuvre soit effectuée en parallèle avec la révision du Conseil d'Administration au niveau de l'ODA, de l'évaluation de conception opérationnelle ? »

---

KAREN LENTZ :

Nous l'avons vu sur la présentation, ce n'est pas un calendrier véritablement, ce ne sont pas des points d'un calendrier précis. Je crois qu'on peut revenir à cette diapositive pour que ce soit plus clair. Voilà. Vous voyez en orange, en haut, vous formez une équipe de révision de la mise en œuvre une fois que le Conseil d'Administration a accepté le rapport final. Le rôle de cette équipe de révision, c'est d'être une ressource également pour les questions techniques qui se posent. Cela sera en place une fois que le Conseil d'Administration aura travaillé à la mise en œuvre et aura travaillé sur le rapport final. La communauté peut commencer le travail si la communauté le juge nécessaire.

Par exemple, il y a des questions qui se posent et qui sont posées à la liaison du conseil de la GNSO. Il y aura des suggestions à la suite du rapport final également et tout cela pourra être pris en compte. Je crois que le conseil de la GNSO commence déjà à travailler là-dessus. Il y a un processus de directives qui existe et cela va se poursuivre avec cette étape de conception opérationnelle.

MARYAM BAKOSHI :

Merci Karen.

Je crois que c'est à peu près tout ce que nous avons comme questions. Nous avons déjà répondu à la question de Donna.

---

KAREN LENTZ :                   Très bien, parfait. Je vais prendre une petite pause pour voir s'il y a d'autres questions. Je ne vois pas d'autres questions.

Merci de votre attention. J'espère que nous allons vous voir à La Haye. Restez en toute sécurité et nous nous retrouvons très bientôt.

MARYAM BAKOSHI :           La réunion est levée. Nous pouvons arrêter l'enregistrement. Merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**